



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports urbains

Question écrite n° 58644

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale sur la nature du projet de métro automatique souterrain de 130 km qui doit relier les grands pôles économiques de la région capitale (Saclay, La Défense, La-Plaine-Saint-Denis, les aéroports et les gares).

Texte de la réponse

Le réseau de transport public du Grand Paris, constitué d'un métro automatique de grande capacité en rocade, reliera les grands pôles économiques et urbains de la région capitale. En les connectant aux gares TGV et aux aéroports, il renforcera également l'accessibilité et l'attractivité de l'ensemble du territoire national. Ce réseau permettra la circulation de métros automatiques sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dans des conditions de sécurité optimales. Au vu du rôle moteur de l'économie francilienne dans la croissance française, cette infrastructure de transport urbain revêt un caractère d'intérêt national et sera le vecteur d'une croissance économique à long terme pour le pays et d'un développement urbain durable et équilibré pour le Grand Paris. Une quarantaine de gares sont projetées. Un débat public sera organisé pour établir avec précision leur emplacement, en cohérence avec les projets de territoires qui porteront la croissance de l'activité économique et permettront de façonner la ville du XXI^e siècle.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58644

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Développement de la région capitale

Ministère attributaire : Développement de la région capitale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2009, page 8679

Réponse publiée le : 12 janvier 2010, page 318